

Tel.: 03 27 21 87 00

E-mail: mairie@ville-vieux-conde.fr Site: www.ville-vieux-conde.fr

DOSSIER DE P.A.C.S

Service Population/Citoyenneté – État Civil

Liste des pièces à fournir pour chaque futur conjoint :

1. Pièce d'identité

Présenter l'original et la photocopie de la pièce d'identité des futurs époux en cours de validité (au choix).	Copie nationale d'identitéPasseport
--	--

2. <u>Justificatif de domicile</u> □

Produire l'original et la photocopie d'un justificatif de domicile datant de plus d'un mois et de moins de six mois (au choix).	 Quittance d'électricité Quittance de gaz Quittance d'eau Quittance de loyer Dernier avis taxe foncière Quittance d'assurances, habitation
Domicile des parents (au choix).	 Justificatif récent de domicile des parents Attestation d'hébergement Carte d'identité des parents

3. Copie intégrale des actes de naissance

Document	A retirer auprès de :
Acte de naissance daté de moins de 3 mois	Mairie de naissance
Futur conjoint né(e) à l'étranger mais de nationalité française	Service Central de l'État Civil de Nantes
Futur conjoint de nationalité étrangère : acte de naissance avec traduction, daté de moins de 6 mois	Mairie de naissance, consulat ou ambassade

4. Conventions

- Convention-type d'un pacte civil de solidarité (Formulaire Cerfa 15726*02)
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité et attestation sur l'honneur de non-parenté, non alliance et résidence commune (Formulaire Cerfa 15725*03)

5. <u>Usager de nationalité étrangère</u>

Document	A retirer auprès de :
☐ Certificat de coutume traduit, daté de moins de 6 mois à la date du mariage (reprend les lois matrimoniales du pays)	Consulat, ambassade
☐ Certificat de célibat traduit, daté de moins de 6 mois à la date du mariage.	Consulat, ambassade
Attention : Pour les usagers de nationalité belge :	
Usager domicilié en Belgique :	
☐ Extrait de registre à la population ou Certificat de résidence	Commune de résidence
Usager domicilié en France :	
☐ Certificat de non-empêchement à un mariage	Ambassade de Belgique à Paris
☐ Original et photocopie du passeport ou de la carte de séjour.	

6. Cas particuliers

Si vous êtes divorcé(e)

- Livret de famille de l'ancienne union dissoute avec la mention du divorce ou, à défaut, la copie intégrale de l'acte de mariage avec la mention de divorce

Si vous êtes ou veuf(ve):

- Acte de naissance du conjoint décédé ou l'acte de décès. A défaut, livret de famille correspondant à l'ancienne union portant mention du décès

Si vous êtes réfugiés, apatrides ou bénéficiaires de la protection judiciaire

- Copie originale du certificat leur tenant lieu d'acte de naissance, délivré par l'OFPRA et datant de moins de trois mois
- Un acte de l'état civil délivré par le service central d'état civil du Ministère des Affaires Etrangères datant de moins de trois mois
- Certificat de non-PACS

Si vous êtes placé(e) sous curatelle → la convention de PACS doit être signée du curateur

- Copie de la pièce d'identité du curateur
- Copie de la décision de placement ou de renouvellement de la mesure de protection judiciaire
- La décision de curatelle se traduit par une mention de répertoire civil sur l'acte de naissance : fournir une copie de l'extrait du répertoire civil au tribunal judiciaire du lieu de naissance

Si vous êtes placé(e) sous tutelle → la convention de PACS doit être signée du tuteur

- Copie de la pièce d'identité du tuteur
- Copie décision de placement ou de renouvellement de la mesure de protection judiciaire
- Autorisation du juge des tutelles ou du conseil de famille s'il a été constitué
- La décision de tutelle se traduit par une mention de répertoire civil sur l'acte de naissance : fournir une copie de l'extrait du répertoire civil au tribunal judiciaire du lieu de naissance

Le dossier de P.A.C.S complet est à déposer sans rendez-vous 1 semaine avant la célébration du PACS

Pour toute question concernant les modalités du PACS et ses effets, le choix du régime de biens, etc... vous pouvez contacter :

- Un notaire
- Ou consulter le site : <u>www.service-public.fr</u> : rubrique PACS